### FEDERATION FRANCAISE DE PECHE SPORTIVE AU COUP

Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative sous le n° 94 – S - 130  $\,$ 



**C.D.** 33

## COMITE DEPARTEMENTAL DE PÊCHE AU COUP DE LA GIRONDE

# CHAMPIONNAT DE GIRONDE 1ère Division MOULINET 2016

## **SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 JUILLET 2016**

## RESERVOIR de CAP de BOS



### Avec l'aimable soutien de :

#### **CESTAS COMPETITION**











Président : COLOMBIES Michel - 4 rue Clément Marot - 33270 FLOIRAC

06 14 09 52 78

Email: mimicolombies@hotmail.fr

### FEDERATION FRANCAISE DE PECHE SPORTIVE AU COUP

Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative sous le n° 94 – S - 130



## C.D. 33

## COMITE DEPARTEMENTAL DE PÊCHE AU COUP DE LA GIRONDE

### 1<sup>ère</sup> DIVISION MOULINET 9 et 10 JUILLET 2016

PARCOURS: RESERVOIR de CAP de BOS

1ERE MANCHE Samedi 09 juillet 2016

Rendez vous 12h30 13h00 Tirage au sort / secteurs (1er signal) Début des contrôles 13h50 (2ème signal) Amorçage 14h50 (3<sup>ème</sup> signal) Début de la manche 15h00 (4<sup>ème</sup> signal) Reste 5 minutes 17h55 (5<sup>ème</sup> signal) Fin de la manche 18h00

2EME MANCHE Dimanche 10 juillet 2016

Rendez vous 06h30 (café offert) Tirage au sort colonne/secteurs 07h00 Début des contrôles 07h20 (1<sup>er</sup> signal) (2ème signal) 08h20 Amorcage (3<sup>ème</sup> signal) Début de la manche 08h30 (4<sup>ème</sup> signal) Reste 5 minutes 11h25 (5<sup>ème</sup> signal) Fin de la manche 11h30

3EME MANCHE Dimanche 10 juillet 2016

Rendez vous

Tirage au sort des secteurs

Début des contrôles

Amorçage

Début de la manche

Reste 5 minutes

Tirage au sort des secteurs

13h35

(1<sup>er</sup> signal)

(2<sup>ème</sup> signal)

(3<sup>ème</sup> signal)

(4<sup>ème</sup> signal)

Fin de la manche

18h00

(5<sup>ème</sup> signal)

**REGLEMENT**: Règlement FFPSC, championnats et grandes épreuves.

Esches animales : 1 LITRE esches dont 0.5L de fouillis.

Amorce limitée à 12 litres (farines mouillées, non tassées, tous ingrédients confondus).

RAPPEL IMPORTANT <u>Contrôle des esches et de l'amorce</u>: les esches doivent être présentées en totalité dans les boites mesures y compris le fouillis. Tout doit-être prêt et mis en place avant le contrôle. Le tamisage des amorces ainsi que le brassage avec un batteur électrique est interdit après le contrôle

A ce stade du championnat il est indispensable que les compétiteurs maîtrisent parfaitement le règlement et qu'ils le respectent. Un soin particulier sera appliqué au contrôle et au déroulement de la compétition

RAPPEL : LA LICENCE DEVRA ETRE PRESENTEE AVEC LE TALON ANNUEL SIGNE PAR UN MEDECIN OU A DEFAUT ACCOMPAGNEE D'UN CERTIFICAT MEDICAL.

Le certificat de sur-classement est obligatoire pour les catégories vétéran / féminine / cadet et minime

En cas de problème de dernière minute prévenir par tel :

Michel COLOMBIES: 06.14.09.52.78 Jean-Paul LEBOIS: 06.68.15.31.04

Président : COLOMBIES Michel - 4 rue Clément Marot - 33270 FLOIRAC

€ 06 14 09 52 78 Email: mimicolombies@hotmail.fr

### FEDERATION FRANCAISE DE PECHE SPORTIVE AU COUP

Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative sous le n° 94 – S - 130



# **C.D.** 33

# COMITE DEPARTEMENTAL DE PÊCHE AU COUP DE LA GIRONDE

1<sup>ère</sup> DIVISION MOULINET 09 et 10 JUILLET 2016

## Pendant les deux jours de Compétition

## RESTAURATION CHAUDE ET FROIDE / BUVETTE

Organisée par

**CESTAS COMPETITION** 

A partir de 11 heures le samedi matin

Président : COLOMBIES Michel - 4 rue Clément Marot - 33270 FLOIRAC

06 14 09 52 78

Email: mimicolombies@hotmail.fr